Département de la MAYENNE

Circonscription de CHATEAU-GONTIER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 18 NOVEMBRE 1962

ELECTRICES, ELECTEURS,

La seule justification du pouvoir est le bien commun des gouvernés.

Il est donc normal, il est juste, que vous choisissiez librement celui qui devra, au cours de la prochaine législature, représenter vos intérêts tels que vous les voyez, les faire prévaloir et défendre vos droits pour vous-même.

Ma candidature ne vise pas mon intérêt, mais les vôtres.

C'est parce que je connais bien vos besoins, vos soucis, vos aspirations légitimes, C'EST PARCE QUE JE VIS LA MÊME VIE QUE VOUS, que je peux vous représenter utilement et appuyer AVEC CONVICTION vos vœux et vos suggestions.

Mon souci est d'être votre représentant utile, cherchant le bien commun pour que chacun ait SA JUSTE PART du revenu national.

LES VIEUX : Leur sort m'a toujours préoccupé, parce qu'ils sont faibles et sans défense. Il est anormal de voir des Français, des Françaises mourir de faim, parce que leurs retraites ou allocations ne sont plus en rapport avec le coût de la vie, quand il y a surabondance de produits et quand le Ministre des Finances nous dit que la France a une trésorerie à l'aise.

La recherche nucléaire serait-elle plus utile que l'alimentation de nos vieux ? Le vrai moyen de garantir le pouvoir d'achat des pensionnés et des retraités est d'indexer leurs retraites et allocations sur le salaire minimum interprofessionnel garanti.

LES TRAVAILLEURS : Ils ont droit à un salaire en rapport avec le pouvoir d'achat. Pour eux, la Sécurité sociale doit être aménagée de telle sorte qu'elle soit une garantie effective.

LES JEUNES : Ils ont besoin de plus de sollicitude de la part de l'Etat, qui ne doit rien négliger pour assurer leur instruction, quelle que soit la dépense à engager.

C'est une question de toute première urgence, la jeunesse passe vite et il n'est plus temps, à l'âge adulte, de fréquenter les écoles.

Il faut donner aux jeunes la possibilité d'utiliser leur ardeur juvénile à étudier, afin qu'ils puissent ensuite exercer les professions diverses que leur donne le monde moderne.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE : Ma doctrine est opposée au dirigisme d'Etat.

— **Les petits et moyens commerces** ont le droit de vivre. Ils doivent être protégés au lieu d'être grevés plus lourdement que les gros commerces.

— **Les petites et moyennes exploitations agricoles** ont besoin de vivre. Ce serait une faute grave de les supprimer. Il est faux de prétendre que seules les grandes exploitations seraient viables.

— **Les artisans** devraient bénéficier de mesures fiscales bienveillantes. Ils sont indispensables à la vie normale d'un pays.

Pour l'emploi de la main-d'œuvre disponible, il faut intensifier l'équipement de la circonscription en usines. Le travail entrepris sur ce plan ne doit pas se ralentir, mais au contraire s'accélérer.

Je suis convaincu de la nécessité d'obtenir le confort à la campagne comme à la ville, par une aide plus substantielle pour l'amélioration de l'habitat rural, pour les adductions d'eau, pour l'amélioration des chemins.

Malgré des promesses qui nous avaient donné beaucoup d'espoir, nous n'avons pas reçu les fonds qui nous auraient permis d'améliorer, sur ce plan, le sort des populations rurales. Pas plus, du reste, que nous n'avons vu la réalisation des projets élaborés pour l'amélioration de l'habitat urbain.

Puisque le scrutin d'arrondissement que j'ai toujours défendu, pour lequel j'ai fidèlement voté chaque fois que j'en ai eu l'occasion, vous donne la possibilité de voter pour un homme de votre choix et de vos idées, si vous êtes partisans des libertés démocratiques et professionnelles, de la libre entreprise, du maintien de l'exploitation familiale agricole et de l'artisanat qui y est intimement lié, du petit commerce,

VOUS VOTEREZ POUR VICTOR PRIOU.

Si vous préférez le dirigisme, l'abolition des libertés du travail, la suppression de la petite et moyenne entreprise, l'augmentation des impôts pour financer la bombe atomique, vous ne manquerez pas de candidats qui se disent de droite ou de gauche, mais qui sont également partisans du dirigisme et des emprises de l'Etat.

Profondément attaché à la liberté de conscience et d'opinion, je suis partisan de l'**aide aux écoles privées** pour lesquelles j'ai toujours demandé les mêmes avantages que pour les écoles publiques.

Vous trouverez en moi un **défenseur acharné de la démocratie**, opposé à tout pouvoir personnel, sous quelque forme qu'il se présente. Entre la dictature et l'anarchie, il y a assez de place.

Nous avons une constitution, que vous avez tous approuvée en 1958, il faut la respecter. Elle a le grand mérite de permettre une stabilité gouvernementale.

J'ai toujours été totalement indépendant, opposé à toute discipline de parti, autant qu'à un asservissement dictatorial. L'élu doit avoir assez de personnalité pour se dégager de toute pression, agir en toute liberté, sans contrainte et voter uniquement selon sa conscience.

Je n'ai pas l'intention de faire une campagne tapageuse, qui ne touche jamais qu'un nombre restreint d'électeurs. L'élection d'un représentant au Parlement est une chose sérieuse qui doit être traitée sérieusement. Les réunions publiques dégénèrent trop souvent et n'ont rien d'instructif pour l'électeur sérieux. Je les écarte de ma campagne électorale. Du reste elles seraient superflues. Vous qui me connaissez, qui avez suivi ma politique depuis 1951, date à laquelle vous m'avez envoyé siéger à l'Assemblée nationale, depuis 1958, alors que loin de me conformer à des idées toutes faites, je manifestais une indépendance de caractère me plaçant dans une ligne de conduite qui s'avère aujourd'hui être la vraie.

Examinez les candidatures en tenant compte des antécédents politiques, confessionnels et professionnels des candidats, de la stabilité de leurs idées et de leur situation politique.

Votre choix sera vite fait.

Vous voterez pour le CANDIDAT INDÉPENDANT ET PAYSAN.



VICTOR PRIOU

Agriculteur-Exploitant
Maire de PEUTON
Conseiller Général du Canton de COSSÉ-LE-VIVIEN
Président du Groupement Départemental
de Défense Sanitaire du Bétail
Chevalier du Mérite Agricole
Croix du Combattant Volontaire
Médaille de la Résistance
Médaille de la Libération

Remplaçant éventuel :

Adolphe BEZIER

Maire de HOUSSAY
Officier du Mérite Agricole
Croix de Guerre 1914-1918



Imp. H. Juliot - Craon